

Bulletin de ré-adhésion (saison sportive 2022-2023)

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. fixe* :

Portable* :

Courriel de l'adhérent(e) (en MAJUSCULES) :

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident :

Photo
(obligatoire si
pas fournie
l'année
précédente)

Toutes les zones sont à remplir obligatoirement. * Au moins un des deux numéros est à renseigner.

AUTORISATION PARENTALE OU DU REPRESENTANT LEGAL

(pour les personnes âgées entre 16 et 18 ans non révolus)

Je soussigné(e) - Père - Mère - Tuteur (*ayer la mention inutile*) - autorise le mineur :

NOM :

Prénom :

- à pratiquer le badminton au sein du Club de Badminton d'Achères,
- à participer aux manifestations et aux différents tournois organisés par le Club de Badminton d'Achères, et, éventuellement, à ceux organisés par la Fédération Française de Badminton,
- à rentrer seul après les entraînements,
- à participer aux sorties organisées par le Club de Badminton d'Achères (*dans ce cadre, la responsabilité du Club ne peut, en aucun cas, être engagée lors des déplacements rendus nécessaires par la participation à ces évènements*).

D'autre part :

- en cas d'accident pendant la participation à un entraînement sur un des créneaux horaires officiels, j'autorise les dirigeants du Club de Badminton d'Achères ou, le cas échéant le responsable du bon déroulement de cet entraînement, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'hospitalisation de mon enfant,
- Je reconnais avoir été informé que : Le club n'est responsable des enfants qu'à partir du moment où ils arrivent dans l'enceinte du gymnase, jusqu'au moment où ils le quittent, après la fin du créneau d'entraînement. En aucun cas, le club n'assure la surveillance des enfants en dehors des créneaux horaires d'entraînement. Dans le cas où un jeune ne serait pas autorisé à rentrer seul, celui-ci ne pourra quitter l'enceinte du gymnase que s'il est accompagné d'un de ses parents. Pendant le créneau d'entraînement, aucun jeune ne pourra être autorisé à rentrer chez lui s'il n'est pas accompagné d'un de ses parents.
- je reconnais avoir été informé(e) que des photos du mineur peuvent être prises lors des manifestations sportives (notamment lors des tournois internes).

COTISATION

- Cotisation annuelle « Adulte » (âgé de plus de 16 ans) : 80 € (maillot du Club non inclus)

HORAIRES DES SEANCES D'ENTRAINEMENT

- Les séances d'entraînement se déroulent :
 - ⇒ le mercredi, au gymnase de la Petite Arche (8 terrains),
 - ⇒ le samedi, au gymnase Jean Vilar (4 terrains de double + 2 terrains de simple).
- Les horaires de ces séances sont les suivants :
 - ⇒ le mercredi de 21h00 à 23h00,
 - ⇒ le samedi de 09h00 à 10h30 (1^{er} créneau) et de 10h30 à 14h00 (2nd créneau).
 - Les adhérents en catégorie « Jeune » (âgés de – de 16 ans) jouent obligatoirement le samedi sur le 1^{er} créneau qui leur est exclusivement réservé.
 - Les adhérents en catégorie « Adulte » peuvent jouer le mercredi et/ou le samedi (sur le 2nd créneau uniquement ce jour-là).

TRAITEMENT MEDICAL

Actuellement, l'adhérent(e) suit-il (elle) un traitement ? Si oui, lequel ?

L'adhérent(e) est-il (elle) allergique ?

Asthme

Médicaments

Aliments

Autres

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir en cas de survenance de l'allergie :

DROIT A L'IMAGE

En application de la loi relative à la **protection des données dites sensibles et personnelles**, le Club de Badminton d'Achères (« Club ») **ne pourra pas exploiter, sauf acceptation explicite par l'adhérent(e) ou son représentant légal, les photos, images ou vidéos** réalisées lors de la pratique du badminton ou lors des activités annexes réalisées avec le Club et sur ou dans lesquelles l'adhérent(e) apparaît.

Si vous autorisez l'exploitation de ces photos, images et vidéos par le Club dans le cadre de son activité, cochez cette case :

Cet accord autorise le Club à exploiter ces photos, images et vidéos pour la création, l'impression et la diffusion de tout support destiné à la communication et à la publicité réalisées par le Club. Ces photos, images et vidéos pourront également apparaître sur le(s) site(s) Internet du Club et du CLOCA (Club Laique Omnisport de la Commune d'Achères).

Date et signature de l'adhérent(e) ou du représentant légal

OSOSOSOSOS